



## **La FNAAFP/CSF interpelle Agnès Buzyn sur le modèle de tarification des services d'aide à domicile**

Un nouveau reportage diffusé par France 3 dans l'émission « Pièces à convictions » le 6 février dernier, vient à nouveau mettre en lumière la situation catastrophique de l'intervention à domicile auprès des personnes âgées.

La situation des intervenant.e.s à domicile et des associations se dégrade de jour en jour et les personnes âgées sont, malgré la consultation Grand Âge et Autonomie en cours, les grandes oubliées de nos politiques publiques.

Les moyens qui sont alloués à notre secteur sont très largement insuffisants pour répondre aux besoins des personnes, nous le dénonçons depuis des années. De plus, le système de tarification « à l'heure » est une aberration en terme d'accompagnement : qui peut définir arbitrairement que le repas d'une personne doit durer 30, voire 15mn ? C'est nier les besoins spécifiques de chaque personne, au final, c'est nier la personne elle-même.

La FNAAFP/CSF, fort des valeurs de respect de la personne, ne peut plus accepter cet état de fait. Nous interpellons aujourd'hui la Ministre pour qu'elle mette fin à ce système de tarification archaïque. L'intervention à domicile doit être réellement reconnue comme relevant du travail social et que le système doit évoluer vers une tarification au poste permettant des interventions modulables, au plus près des besoins, et un meilleur accompagnement des personnes.

Par respect pour les personnes accompagnées et les salarié.e.s de notre secteur, il y a urgence à remettre à plat l'ensemble du système et les moyens financiers qui sont alloués, si comme le gouvernement le dit, il souhaite faire du bien vieillir à domicile une priorité.

### Contacts presse :

- Stéphane Landreau - [slandreau@fnaafp.org](mailto:slandreau@fnaafp.org) - 01 44 89 86 86